

faisaient le long voyage des Indes dans le but de compléter leur savoir aux sources mêmes de leur religion et d'y chercher les livres sacrés nécessaires à leurs études. En Kien Tchen (Kan Shin, 742-754) nous avons au contraire un religieux ardent à porter sa foi dans un pays qui ne la connaît pas encore : le Japon. Un prêtre chinois de Yang Tcheou, Kien Tchen, comptait parmi ses élèves deux Japonais, YEI YEI et FUSHO, avec lesquels il forma le projet de se rendre au Japon pour y propager la doctrine du Buddha. L'empereur Hiouen Tsoung qui favorisait le taoïsme s'opposa à leur dessein; les zélés bouddhistes voulurent passer outre à la défense impériale, mais ils échouèrent. Non découragés, en 743, ils renouvelèrent leur entreprise, s'embarquèrent à Ning Po, firent naufrage et furent sauvés par le gouverneur de Ming Tcheou. Kien Tchen essaya encore de partir soit de Wen Tcheou, soit de Fou Tcheou, mais arrêté il fut renvoyé à Yang Tcheou. Enfin, trois ans plus tard, il réussit à partir avec ses deux compagnons japonais sur un bateau qu'ils avaient fait construire; ils abordèrent à Haï Nan où ils passèrent un an et se rendirent à Canton où mourut Yei Yei. Une ambassade japonaise venue en Chine en 753, emmena Kien Tchen invité par l'empereur SHOMU. L'ambassade quitta Ning Po (753), arriva aux Lieou K'ieou, mais fut rejetée par le mauvais temps sur la côte d'Annam. L'un des quatre ambassadeurs, ABE NO NAKAMARO, appelé par les Chinois TCHAO HENG et TCHAO KING fut plus tard nommé gouverneur de l'Annam. Finalement Kien Tchen arriva au Japon, à Yakushima, puis à Satsuma et gagna Nara où il fut bien accueilli par Shomu et par l'impératrice KÔKEN; il s'installa au monastère Tôdaiji¹.

Comme nous venons de le voir, dès l'époque des T'ang, les pèlerins bouddhistes japonais faisaient de lointains voyages. En 1383, un religieux du Japon, nommé TCHEMAN émet le vœu qu'on fasse une collecte pour réparer le temple incendié du Grand Nuage à Leang Tcheou².

1. Voir J. TAKAKUSU dans *Premier Congrès int. des Etudes d'Ext. Orient* (Hanoï, 1902), pp. 56-60.

2. CHAVANNES, *Insc. Bonin*, p. 238.